

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration
du Mont des Arts
du mardi 21 janvier 2020**

Présents :

Marie-Laure Roggemans – Présidente
Joachim Spyns - KBR
Isabelle Vanhoonacker – KMSKB
Hans Waeye – Belgian National Orchestra
Anne Petre - ING Art Center
Anna Vondracek – Bozar
Luk Coppens – Congrespaleis
Philippe Lambrecht - FEB
Johan Vreys – Cinematek
Benjamin Vella – Visit.Brussels
Sigur Vangermeersch – Visit Brussels
Alain Jollivet – Trésorier
An Lavens – Belvue
Laurence Flachon – Chapelle protestante
Delphine Romanus - BME
Annik Verougstraete – Eglise Saint Jacques-sur-Coudenberg

Excusés :

Stéphanie Urbain – Ville de Bruxelles
Stéphane Demeter – Palais Charles-Quint
Thierry Wauters – Urban
Sara Lammens – KBR

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion du CA du 10 décembre 20¹⁹~~20~~**
Le procès-verbal est approuvé.

2. **Propriété de la marque Festival Picture !**

Suite à la dernière réunion du CA et à la déclaration de Marie Noble au sujet des droits d'auteur, Marie-Laure Roggemans a pris l'initiative de demander une consultation à un bureau d'avocats spécialisé. Elle s'est rendue avec Alain Jollivet chez Emmanuel Cornu, avocat dans le bureau Simont Braun et spécialiste en droit intellectuel et droits d'auteur pour connaître les droits intellectuels auxquels Marie Noble pourrait prétendre sur la dénomination « Festival Picture ! » ainsi que les droits qu'elle pourrait faire valoir sur la conception de ce festival. Emmanuel Cornu leur a remis une note de 10 pages et Marie-Laure Roggemans remet confidentiellement à chaque membre les conclusions de ce rapport.

Celles-ci font ressortir que les droits de Marie Noble sont relativement limités et que la dénomination « Festival Picture ! » n'est pas considérée comme devant être protégée par des droits d'auteur.

Emmanuel Cornu propose de déposer la marque « Picture ! » et de l'assortir de notre nom Mont des Arts ainsi que de notre logo. Emmanuel Cornu a vérifié que rien n'a été déposé par Marie Noble.

Marie-Laure Roggemans précise que Marie Noble n'a pas été mise, au stade actuel des choses, au courant de sa démarche.

Les membres, dans leur ensemble, soulignent le travail remarquable effectué par Marie Noble et son équipe et leur profond investissement. L'investissement était tel que l'équipe a cru à une automatique reconduction du Festival. Ils évoquent la possibilité d'organiser d'autres événements avec Station. Quelques membres se font l'écho de ce que Marie Noble regrette les propos qu'elle a tenus lors du dernier CA.

Mais il est rappelé que c'est Station qui est au service du MDA et pas l'inverse.

3. Perspectives d'avenir du Festival Picture !

Il a été demandé aux membres de réfléchir à l'identité du MDA-KB, ce qui comprend une vision ou concept, des activités qui découlent de cette vision (« missions ») et des résultats mesurables.

Il est proposé à chacun de relire le rapport établi par Roland Berger intitulé « Recommandations pour la mise en valeur du Mont des Arts » - Bruxelles janvier 2004. Isabelle Vanhoonacker s'engage à le transmettre à chacun.

Une discussion animée et intéressante s'engage entre les membres présents au sujet des perspectives d'avenir pour le Festival Picture ! et aussi et surtout pour l'avenir de l'asbl MDA. Les éléments de cette discussion sont repris dans la note, rédigée sous forme de tableau récapitulatif par Marie-Laure Roggemans, et destinée à servir de base à la discussion lors du CA du 20 février.

4. Divers

La prochaine réunion aura lieu le **jeudi 20 février 2020 de 12 h 30 à 14 h 30.**

Memo pour la réunion du CA du MDA du mardi 21 janvier 2020

1. Rappel : les documents dont vous disposez :

- a) Rapport moral de l'événement Picture ! Festival (distribué le 22.11.2019) ainsi que le bilan prévisionnel
- b) Les pv des CA du 22.11.2019 et du 10.12.2019
- c) La revue de presse
- d) Comment a été fait le pilotage du Festival ?
Une cellule de base : Marie Noble/Yves Vasseur/Alain Jollivet/Marie-Laure Roggemans
Base :
 - le budget prévisionnel
 - la progression artistique
 - le retro planning

Présence de Marie-Laure Roggemans aux réunions de l'équipe artistique avec Carole Saturno, Delphine Martens, Gaëtan Jacquemin

2. Les lignes forces dégagées des deux CA

- a) Par rapport au monde extérieur, succès incontestable du Festival
- b) Couverture presse impressionnante mais trop majoritairement francophone
- c) Bilan prévisionnel en équilibre

3. Les convergences/divergences

- a) Les dynamiques à l'œuvre dans le Festival : OK sur la dynamique centrée sur la soirée d'ouverture et la dynamique liée à chacun des événements proprement dits ; la dynamique liée au parcours est moins certaine (cf faiblesse signalétique)
- b) Choix des dates du Festival et sa durée ?
- c) Rythme du Festival : annuel ? tous les 2 ans ? tous les 3 ans ?
- d) Thème(s) : l'illustration ? varier les thèmes ?
- e) Place du Festival au milieu de programmations déjà établies au sein des Institutions, liées à des initiatives existantes (Night Fever, Journées du Patrimoine ...)
- f) Liens et collaboration entre les Institutions :
 - Les équipes communication ?
 - Les autres équipes ?
- g) Fédérer et imprimer la marque Mont des Arts

4. Quelques bases de réflexion pour la discussion du CA du 21 janvier

- a) Du groupe informel, réuni par Belvue, on a retenu :
 - Mieux se connaître et élaborer des pistes éventuelles de travail ensemble (à 2, à 3, plus si affinités...)
 - Organiser une « fête des voisins » était un travail disproportionné
- b) Proposition d'un Festival à partir de l'étude de faisabilité de Marie Noble (mars 2019)
L'organisation du Festival perd de vue sa première mission qui était de fédérer et de faire des activités ensemble.
- c) Revenons à nos fondamentaux : qu'est ce qui est important pour nous ?
 - Fédérer et organiser des activités ensemble ?
 - Comment mettre le MDA sur la carte culturelle de la Ville-Région ?
 - Qu'est ce qui se fait déjà sur le MDA sans impliquer l'asbl ? Etablir un topo par exemple des festivals existants (Brussel Summer Festival, Festival de